

**CIRCULAIRE N° 17 / 2017 – 22 mai 2017**

**OBJET : ADRESSE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux**

Vigilants, nous avons dit que nous serions vigilants, c'est pourquoi nous avons signé sans hésitation cette « Lettre au Président de la République avec 15 autres associations du CAPE.

*« Monsieur le Président de la République,*

*Vous avez placé l'Éducation parmi les priorités de votre quinquennat. Elle est effectivement au cœur d'une société du mieux vivre ensemble, apaisée, généreuse, ne laissant pas une partie de la population -et des jeunes en particulier- sur le bord du chemin.*

*Le constat des réussites mais aussi des échecs de notre système scolaire est largement partagé. Et nous le savons, l'Éducation nécessite du temps. Depuis cinq ans, la loi de Refondation de l'École de la République a cherché à apporter des réponses, mises en œuvre progressivement. Très récentes, elles n'ont pu encore porter tous leurs fruits.*

*Les mesures prises vont dans le sens d'une meilleure réussite de tous les élèves, d'une réduction des inégalités, d'une prise en compte des besoins spécifiques de chacune et chacun, d'une lutte contre les déterminismes sociaux ou culturels. C'est pourquoi nous, signataires de cette lettre, professionnels, parents et militants d'une démarche éducative inclusive, accueillante, bienveillante et exigeante, les avons soutenues, cherchant à les rendre chaque fois plus pertinentes, plus adaptées, plus efficaces.*

*Cette transformation de l'École est loin d'être achevée, aussi, nous sommes mobilisés pour qu'une réelle ambition éducative soit poursuivie et concrétisée durant votre quinquennat. Une politique ambitieuse pour l'Éducation ne peut se limiter à la seule École qui en est le pivot. La Culture -sous toutes ses formes, l'éducation populaire, les pratiques sportives sont autant d'apports complémentaires qui viennent l'enrichir et la renforcer. La dimension territoriale comme l'action des collectivités locales sont des réalités qu'il faut prendre en compte. L'action éducative doit s'inscrire dans des projets éducatifs de territoires ambitieux, partagés, cohérents. Elle doit réaliser la complémentarité entre les différentes démarches éducatives et faire agir ainsi, ensemble tous les acteurs pour l'émancipation de chaque jeune. Renforcer la coéducation passe également par un travail mieux articulé et coordonné avec les parents et les familles. La question des rythmes scolaires et des différents temps éducatifs doit être abordée dans cette perspective ainsi que dans la prise en compte du rythme biologique de l'enfant.*



*Une politique ambitieuse pour l'Éducation doit continuer à lutter contre les inégalités entre les élèves et permettre à chacun d'acquérir à l'issue de sa scolarité obligatoire le contenu du socle commun de connaissances et de compétences et de culture. C'est pourquoi, il faut maintenir la priorité à l'école primaire, renforcer les liaisons entre l'école primaire et le collège et garantir l'affirmation d'un collège unique qui ne recrée pas en son sein des filières de pré-orientation. L'action engagée doit également être prolongée activement par la construction d'une cohérence bac-3/bac+3 offrant des parcours de formation plus souples en sortant des cloisonnements étanches entre séries, un examen du baccalauréat refondé conduisant à une réussite pour tous ceux qui le souhaitent dans l'enseignement supérieur. Celui-ci doit devenir une priorité et être conforté dans son adossement à la recherche. Une gouvernance démocratique et une politique de présence de l'ESR sur l'ensemble du territoire doivent enfin être réalisées.*

*Une politique ambitieuse pour l'Éducation, nécessite de reconnaître et de valoriser tous les personnels qui contribuent par leur action pédagogique, administrative, de gestion, de direction, d'inspection, de vie scolaire, de santé, d'accompagnement social à la mission éducative dans une approche pluri-professionnelle et complémentaire respectant le champ de compétence de chacun. Il faut accompagner et soutenir tous ceux qui innovent au bénéfice des élèves. Plutôt que de nouvelles réformes remettant en cause les réformes précédentes, ce doit être la priorité de l'action publique, porteuse de changement effectif. Pour que le système éducatif entre dans une époque de créativité partagée et d'adaptation continue, le renforcement d'une formation professionnelle tout au long de la vie est très attendu par les personnels. Celle-ci doit constituer l'un des éléments forts d'une politique de gestion des ressources humaines prospective, respectueuse des personnels qui nécessite également d'être repensée dans sa globalité au regard des enjeux pour notre système éducatif.*

*Monsieur le Président de la République, nous, acteurs de la Refondation, militants d'une politique éducative ambitieuse, sommes prêts à poursuivre ce qui a été engagé dans le cadre de la priorité que vous avez accordée à l'Éducation.*

UNSA Education Sgen-CFDT FCPE FEP-CFDT

et les associations membres du CAPE suivantes :

AFEV | ATD Quart Monde | CEMÉA | CRAP | EEDF | E&D | ÉCOLE CHANGER DE CAP | **DDEN** | FFPU | FOÉVEN | FNEPE | FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANCAS | LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT | OCCE | LES PEP | PLANNING FAMILIAL »

**La Secrétaire Générale  
Catherine Le Guen**

**Le Président  
Daniel Foulon**

